



Conseil économique et social

Distr. générale
20 avril 2001
Français
Original: anglais

Session de fond de 2001

Genève, 2-27 juillet 2001

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération régionale

Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, 2000-2001

Résumé

Alimentée par le secteur pétrolier, la croissance économique s'est accélérée dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) en 2000. Selon des estimations, le produit intérieur brut (PIB) des pays membres de la CESAO¹, à l'exclusion de l'Iraq, a augmenté de 4,5 % en 2000. Ce taux est nettement supérieur aux taux de croissance de 1,7 et 2,7 % enregistrés en 1999 et 1998, respectivement. Le facteur qui est à l'origine de cette accélération en 2000 pour la plupart des membres est la montée en flèche des prix du pétrole et des revenus pétroliers. Dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG)², les politiques de réforme et de libéralisation économiques menées par les gouvernements ont également fait une contribution importante.

Les taux de croissance réels ont varié sensiblement entre les pays du CCG, d'une part, et les membres de la CESAO ayant des économies plus diversifiées³ et au sein des membres de chaque groupe. Selon les estimations, le PIB réel combiné des pays du CCG dans leur ensemble s'est accru de 5 %, alors que l'accroissement était de 3,7 % pour les économies plus diversifiées, à l'exclusion de l'Iraq.

* E/2001/100.

¹ Arabie saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et bande de Gaza, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne et Yémen.

² Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

³ Cisjordanie et bande de Gaza, Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, République arabe syrienne et Yémen.

Selon les estimations, les revenus pétroliers de la région se sont élevés à 163 milliards de dollars en 2000 – plus du double du niveau de 1998 de 70 milliards et de 68,3 % supérieur au niveau de 1999 de 96,6 milliards. Les revenus pétroliers de la région en 2000 étaient nettement supérieurs aux niveaux annuels enregistrés au cours des années 90 et ont atteint leur plus haut niveau depuis 1981, année où ils s'étaient élevés à 171,6 milliards de dollars.

Pour la plupart des membres à économie plus diversifiée, la situation sur le marché du travail en 2000 demeurait généralement défavorable pour les personnes à la recherche d'un emploi. La croissance économique n'était pas suffisante pour offrir des possibilités d'emploi aux chômeurs et absorber le nombre croissant des nouveaux arrivants sur le marché du travail. En revanche, dans les pays du CCG, les possibilités d'emploi pour les ressortissants se sont nettement améliorées en 2000, grâce à l'accélération notable de la croissance économique et à l'application continue d'une politique de remplacement des travailleurs étrangers par des ressortissants.

Les taux d'inflation dans la région sont demeurés faibles, puisque aussi bien les pays du CCG que les membres à économie plus diversifiée ont réussi à contenir l'inflation. D'après des estimations préliminaires, la plupart des membres accusaient des taux d'inflation de moins de 3 % en 2000.

Les politiques monétaires des pays de la CESAO continuaient en 2000 à avoir essentiellement pour but de maintenir la stabilité des taux de change. Elles ont contribué à maintenir des taux d'inflation relativement faibles et stables, et la confiance du secteur privé.

Le bond des prix et de la production du pétrole et des revenus consécutifs au cours du deuxième semestre de 2000 a permis à la plupart des pays du CCG de financer les déficits budgétaires prévus pour l'exercice financier 2000. Plusieurs de ces pays, en particulier le Koweït et l'Oman, avaient retenu des hypothèses modestes quant aux prix du pétrole dans leurs projections budgétaires pour l'exercice financier 2000; par conséquent, les revenus pétroliers effectifs et les recettes budgétaires correspondantes étaient sensiblement plus élevés que prévu. Les revenus pétroliers nettement plus élevés ont permis aux pays du CCG non seulement d'accroître les dépenses d'équipement, mais également de réduire, voire d'éliminer totalement, leurs déficits budgétaires.

Les résultats du commerce extérieur en 2000 étaient déterminés de nouveau par le résultat des exportations pétrolières de la région. Les exportations (y compris le pétrole) des pays du CCG ont augmenté de 56 %, selon les estimations. Parmi le groupe de pays à économie plus diversifiée, les pays exportateurs de pétrole ont également accusé une forte croissance de leurs exportations, attribuable aux prix élevés du pétrole : 39 % pour l'Égypte, 22 % pour la République arabe syrienne et 72 % pour le Yémen. En revanche, pour les autres pays plus diversifiés, l'augmentation des exportations était relativement faible : 7 % pour la Jordanie et seulement 3 % pour le Liban. La hausse des prix du pétrole et des revenus pétroliers a abouti à une plus grande croissance économique et à une augmentation des importations de la région de la CESAO en 2000.

L'une des questions les plus importantes pour la coopération et l'intégration régionales réside dans la facilitation du transport et du commerce entre les États membres de la CESAO. En 1999, la part des pays membres de la CESAO dans leurs exportations totales n'était pas supérieure à 5,5 % et celle des importations globales

était de 9,3 %. La complexité des procédures et formalités douanières ainsi que des tarifs entre les pays de la CESA0 sont la principale raison de ce faible commerce intrarégional. La facilitation du transport et du commerce internationaux représente une approche multiple qui comprendrait des améliorations de l'infrastructure ainsi que l'exploitation d'un système intégré de transport.

Les dépenses publiques en matière de protection sociale, notamment en ce qui concerne les soins fournis aux personnes âgées et handicapées, étaient insuffisantes dans plusieurs pays de la région. Par ailleurs, les organisations non gouvernementales de la région sont devenues ces dernières années des acteurs viables dans la fourniture de services sociaux. Toutefois, la plus grande visibilité des ONG dans la vie publique, et en particulier leur potentiel d'acteurs plus dynamiques en matière de développement – plutôt que leur fonction de bouche-trou –, n'a pas encore été pleinement exploitée.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Bilan économique global	1–21	4
II. Faits nouveaux survenus dans les secteurs monétaire, budgétaire et financier.	22–44	8
III. Le secteur extérieur.	45–61	11
IV. Évolution du secteur des transports	62–71	15
V. Formation du capital social.	72–78	17

I. Bilan économique global

1. Grâce à l'essor du secteur pétrolier, la croissance économique s'est accélérée dans la région en 2000. Selon des estimations, le produit intérieur brut (PIB) réel des membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), à l'exclusion de l'Iraq, a augmenté de 4,5 % en 2000 (voir tableau), taux nettement supérieur aux taux correspondants de 1,7 % et 2,7 % enregistrés en 1999 et 1998, respectivement.

2. Les taux de croissance réels du PIB varient sensiblement entre les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) d'une part, et les pays membres de la CESAO ayant des économies plus diversifiées, et au sein de chaque groupe. Selon des estimations, le taux de croissance du PIB combiné pour l'ensemble des pays du CCG a été d'environ 5 %, alors que pour les membres de la CESAO ayant des économies plus diversifiées, il a atteint 3,7 %. Tous les pays du CCG ont atteint des taux de croissance réels du PIB plus élevés en 2000 qu'en 1999. En revanche, parmi les membres

PIB réel et taux de croissance de la région de la CESAO aux prix constants de 1997, 1998-2001

(En millions de dollars et en pourcentage)

Pays/région	1997	1998	1999	2000 ^a	2001 ^b	Changement en pourcentage			
						1998	1999	2000 ^a	2001 ^b
Arabie saoudite	146 494,0	148 837,9	149 433,3	157 054,4	162 551,3	1,60	0,40	5,10	3,50
Bahreïn	6 349,0	6 653,1	6 915,9	7 199,5	7 487,4	4,79	3,95	4,10	4,00
Émirats arabes unis	50 394,0	50 494,8	50 747,3	53 690,6	54 227,5	0,20	0,50	5,80	1,00
Koweït	30 020,0	29 479,6	29 627,0	30 693,6	31 461,0	(1,80) ^a	0,50 ^a	3,60	2,50
Oman	15 837,0	16 264,6	16 105,2	16 588,4	17 251,9	2,70	(0,98)	3,00	4,00
Qatar	11 298,0	12 248,2	12 676,8	13 437,5	14 270,6	8,41	3,50 ^a	6,00	6,20
Pays du CCG	260 392,0	263 978,2	265 505,5	278 663,9	287 249,6	1,38	0,58	4,96	3,08
Égypte ^c	75 617,0	79 851,6	84 642,6	88 874,8	92 874,1	5,60	6,00	5,00	4,50
Jordanie	6 976,0	7 178,3	7 400,8	7 689,5	7 920,1	2,90	3,10	3,90	3,00
Liban	14 865,0	15 311,0	15 464,1	15 464,1	15 773,3	3,00	1,00	0,00	2,00
République arabe syrienne	16 613,0	17 875,6	17 536,0	17 974,4	18 603,5	7,60	(1,90)	2,50	3,50
Rive occidentale et bande de Gaza	4 170,0	4 571,2	4 893,0	4 721,7	4 910,6	9,62	7,04	(3,50)	4,00
Yémen	6 627,0	6 946,4	7 097,9	7 325,0	7 544,7	4,82	2,18	3,20	3,00
Économies plus diversifiées^d	124 868,0	131 734,0	137 034,3	142 049,3	147 626,4	5,50	4,02	3,66	3,93
Région de la CESAO^d	385 260,0	395 712,2	402 539,8	420 713,2	434 876,0	2,71	1,73	4,51	3,37

Source : CESAO, sur la base de sources nationales et internationales.

Note : () indique croissance négative.

^a Estimations de la CESAO.

^b Projections de la CESAO.

^c L'exercice financier en Égypte commence au 1er juillet et prend fin au 30 juin.

^d À l'exclusion de l'Iraq, faute de données fiables.

de la CESAO ayant des économies plus diversifiées, seuls la Jordanie, la République arabe syrienne et le Yémen ont enregistré des taux de croissance plus élevés; les trois autres membres ont vu leurs taux de croissance réels en 2000 baisser en raison de différents facteurs.

3. Pour la majorité des membres de la CESAO, la montée en flèche des prix et des revenus pétroliers, qui a commencé en mars 1999 et a continué tout au long de 2000, est le facteur principalement responsable de l'accélération de la croissance économique en 2000. À la différence de l'année précédente, la hausse des prix du pétrole en 2000 était accompagnée d'une augmentation, et non pas d'une réduction de la production. L'impact direct et indirect des résultats remarquables du secteur pétrolier était particulièrement manifeste dans les pays du CCG, où le pétrole représente depuis plusieurs années plus de 35 % du PIB, 75 % des recettes publiques et 85 % des exportations.

4. Les politiques de réforme et de libéralisation économiques menées par les gouvernements du CCG ont également contribué à accélérer la croissance économique de ces pays. La mise en oeuvre de politiques destinées à stimuler la participation du secteur privé à l'économie et à attirer l'investissement étranger direct s'est intensifiée en 2000. À la suite de plusieurs années de réforme et de libéralisation économiques, l'Oman est devenu le septième membre de la CESAO à être admis à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'Arabie saoudite a introduit des changements politiques importants en faveur de la réforme et de la libéralisation économiques en 2000 en vue d'obtenir la qualité de membre de l'OMC pour parvenir à un développement économique durable. Il faut noter qu'en 2000, à la différence de 1996, la hausse des recettes du pétrole n'a pas conduit les gouvernements des pays du CCG à renoncer à la mise en oeuvre des politiques de réforme et de diversification économiques élaborées au cours de l'année précédente. Des revenus pétroliers plus élevés et l'augmentation des dépenses publiques, liées à un climat nettement plus favorable aux investissements, ont abouti à une augmentation notable de l'activité du secteur privé dans l'économie des pays du CCG.

5. Selon des estimations, parmi les pays du CCG, les taux de croissance économique les plus élevés ont été enregistrés en 2000 au Qatar et aux Émirats arabes unis, et les plus faibles, au Koweït et au Oman.

6. Selon les estimations, pour les membres de la CESAO ayant des économies plus diversifiées, à l'exclusion de l'Iraq, le PIB combiné réel a augmenté de 3,7 % en 2000, taux légèrement inférieur aux 4 % atteints en 1999. Toutefois, les taux atteints en 2000 varient nettement entre les membres du groupe : l'Égypte, la Jordanie et le Yémen auraient atteint des taux de 3,2 % ou plus, alors que la République arabe syrienne aurait connu une croissance de 2,5 %. Au Liban, la croissance était de zéro en 2000 et, d'après les estimations, le PIB réel aurait baissé de 3,5 % en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

7. Pour ce qui est de l'Iraq, la croissance économique se serait accélérée, principalement en raison de l'augmentation de la production et des revenus pétroliers. Toutefois, les sanctions économiques imposées par les Nations Unies depuis août 1990 ont continué à déprimer les conditions économiques du pays. Ces sanctions non seulement limitent les activités commerciales et les mouvements de capitaux irakiens, mais privent le Gouvernement de la possibilité de disposer librement des revenus pétroliers du pays.

8. L'évolution du marché pétrolier international a une incidence économique considérable sur la région. Sur les 13 membres de la CESAO, seulement trois – la Jordanie, le Liban et la Cisjordanie et la bande de Gaza – ne sont pas des exportateurs de pétrole. Les résultats du secteur pétrolier ont une forte influence sur les recettes et les dépenses publiques, la situation budgétaire, les exportations, la croissance économique, les possibilités d'emploi, le commerce intrarégional, le tourisme, la banque et les versements effectués par les expatriés. Le niveau de l'aide au développement versée par le CCG est étroitement lié aux revenus pétroliers. Par exemple, au cours des années 80, les pays du CCG ont versé 45,3 milliards de dollars en aide aux pays en développement de la région et ailleurs. Les revenus pétroliers ayant baissé au cours des années 90, ils ont fourni une aide au développement estimée à 18,4 milliards de dollars. En 2000, le secteur pétrolier a accusé des résultats exceptionnels dans la plupart des pays de la région. Les prix du pétrole sur le marché mondial sont montés de 58 % et, selon les estimations, la production de pétrole de la région aurait augmenté de 6,3 % et le revenu de 68,3 %.

9. D'après les estimations, les revenus pétroliers de la région se sont envolés, s'élevant à 163 milliards de dollars en 2000, ce qui est plus que le double du niveau de 70 milliards atteint en 1998, et supérieur de 68,3 %

aux 96,6 milliards réalisés en 1999. En fait, les revenus pétroliers en 2000 ont été nettement supérieurs au niveau enregistré au cours des années 90, et les plus élevés depuis 1981, année où ils avaient atteint 171,6 milliards. D'après les estimations préliminaires, les revenus pétroliers combinés des pays du CCG auraient atteint 130 milliards, augmentation de 50 milliards par rapport au niveau de 1999. Les revenus pétroliers de la seule Arabie saoudite sont estimés à 74,3 milliards pour 2000, 31 milliards de plus que l'année précédente.

10. Pour la plupart des membres de la CESAO ayant des économies plus diversifiées, les conditions sur le marché du travail sont demeurées généralement défavorables pour les personnes à la recherche d'un emploi en 2000. La croissance économique ne suffisait pas à créer des emplois pour les chômeurs et à absorber le nombre croissant des nouveaux arrivants sur le marché du travail. Le problème de chômage chronique confronté par ces membres de la CESAO demeure un défi difficile, étant donné la grande masse des personnes à la recherche d'un emploi. Les taux de chômage publiés par les sources officielles, bien qu'ils ne soient en général pas faibles, sont habituellement inférieurs d'un tiers aux estimations faites par des sources indépendantes dans la plupart des pays membres ayant des économies plus diversifiées. Toutefois, les gouvernements concernés sont conscients du problème et de ses conséquences économiques, sociales et politiques potentiellement dangereuses, et ont pris des mesures concrètes pour y faire face. La participation des femmes à la main-d'oeuvre n'a augmenté que modestement, et la proportion des femmes économiquement actives reste relativement faible dans la région. Les données indiquent que la part des femmes dans la main-d'oeuvre en Égypte, en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et au Yémen se situe entre 21 et 30 %. Pour les autres membres de la CESAO, le pourcentage est encore plus faible et varie entre 11 et 20 %. L'évolution du marché de l'emploi en 2000 était différente pour les membres ayant des économies plus diversifiées, d'une part, et les pays du CCG, d'autre part, et au sein de chaque groupe.

11. Les événements qui ont eu de loin l'effet le plus défavorable sur le marché du travail en 2000 se sont produits en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. L'un des effets du bouclage de ces régions par les autorités israéliennes a été de créer immédiatement 125 000 chômeurs supplémentaires parmi les personnes ayant

un emploi en Israël. Le taux de chômage en Cisjordanie et dans la bande de Gaza était estimé à 11 % pendant le premier semestre de 2000; au cours du deuxième semestre, durant les fermetures de la frontière, il serait passé à près de 30 %. Un taux aussi élevé pourrait facilement, selon les estimations de la Banque mondiale, faire passer le pourcentage de la population de la région vivant dans la pauvreté de 21 à 28 %.

12. Dans les pays du CCG, le marché du travail présente des caractéristiques différentes : des travailleurs expatriés représentent la majeure partie de la main-d'oeuvre, allant d'environ 33 % pour le Bahreïn à près de 90 % pour les Émirats arabes unis. Les travailleurs expatriés occupent des emplois très divers, allant d'emplois relativement mal payés et exigeant un minimum de qualification et d'éducation à des métiers qui font appel à des connaissances techniques et à une expérience poussées. Dans la plupart des cas, les ressortissants du CCG refusent d'accepter le travail manuel exigeant un minimum de qualification. Pourtant, ils manquent souvent des connaissances techniques nécessaires à l'exercice de fonctions bien rémunérées. Au cours des années, les ressortissants de plus en plus nombreux du CCG ont atteint l'éducation et les qualifications qu'exigent les emplois mieux rémunérés. Les taux de croissance démographique des ressortissants des pays du CCG sont parmi les plus élevés du monde et dépassent en moyenne 3,5 % par an. Comme environ 70 % de la population des pays du CCG est âgée de moins de 30 ans, la population et la main-d'oeuvre nationale continueront à augmenter assez rapidement pendant de nombreuses années à venir. Les gouvernements des pays du CCG sont conscients de la nécessité de créer des possibilités d'emploi pour leurs ressortissants. En outre, de vastes sommes sont transférées chaque année à partir des pays du CCG en tant que versements effectués par les travailleurs expatriés, ce qui a donné aux autorités une incitation supplémentaire à intensifier leurs efforts visant à remplacer, dans toute la mesure possible, les travailleurs expatriés par des ressortissants.

13. Les taux d'inflation dans la région sont demeurés faibles, aussi bien les pays du CCG que les membres de la CESAO à économie plus diversifiée ayant réussi à contenir l'inflation. D'après les estimations, la plupart des membres de la CESAO avaient des taux d'inflation inférieurs à 3 % en 2000.

14. Les taux d'inflation des pays du CCG se situaient entre 0,8 % pour le Bahreïn et 2,6 % pour le Koweït,

conformément à des estimations préliminaires. Comme les monnaies de tous les pays du CCG sont rattachées au dollar des États-Unis (à l'exception du dinar koweïtien, qui est rattaché à un panier de monnaies dominées par le dollar), elles ont apprécié notablement en 2000 en même temps que le dollar des États-Unis par rapport à la plupart des autres monnaies, y compris l'euro, des monnaies européennes individuelles et le yen japonais. Cela a réduit le coût des importations en provenance de l'Europe, du Japon et des autres partenaires commerciaux, exprimé en monnaies locales, ce qui a permis de maintenir des taux d'inflation à des niveaux relativement faibles. Néanmoins, à la suite de l'augmentation considérable des dépenses publiques et de la consommation du secteur privé, les taux d'inflation se seraient légèrement accrus dans cinq des six pays du CCG en 2000.

15. D'après les estimations, le Liban accusait le taux d'inflation le plus bas parmi les membres ayant des économies diversifiées. En fait, le taux d'inflation de moins 0,8 % pour le Liban était le plus faible de la région en 2000. Le Yémen et la Cisjordanie et la bande de Gaza avaient les taux d'inflation les plus élevés de la région, estimés à 8,5 % et à 8 % respectivement.

16. La situation économique et la croissance de la région de la CESAO en 2001 seront fortement affectées par les facteurs suivants : a) l'évolution du secteur énergétique (pétrole et gaz); b) l'évolution des sanctions économiques imposées à l'Iraq depuis 1990; c) les progrès du processus de paix au Moyen-Orient; d) la rapidité et le succès des privatisations et de la mise en oeuvre des réformes économiques par les membres de la CESAO; e) les investissements étrangers directs; f) la pénurie d'eau et son incidence sur la production agricole de plusieurs membres de la CESAO; et g) la promotion des technologies de l'information et de la communication et du commerce électronique.

17. On s'attend à ce que le secteur pétrolier de la région obtienne des résultats assez favorables en 2001, quoique inférieurs à ceux de 2000. On prévoit une réduction de la production de la région, de manière à maintenir le prix moyen du baril aux alentours de 24 à 25 dollars. Par ailleurs, le prix moyen du baril de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole devrait se situer aux alentours de 25 dollars en 2001, environ 9,4 % de moins que les 27,6 dollars par baril atteints en 2000. Comme la production et les prix du pétrole sont censés baisser en 2001, on pense que les revenus pé-

troliers seront inférieurs à ceux de 2000. Néanmoins, ils demeureront nettement supérieurs à ceux de 1999 et favoriseront la croissance et le développement économique, notamment des pays du CCG, et auront des effets positifs sur les budgets des États et la dette publique.

18. On pense que la réforme économique et les privatisations s'accéléreront dans la région en 2001. Les pays tels que le Liban et l'Arabie saoudite, qui présentent leur candidature à l'OMC, vont probablement accélérer leurs réformes économiques et introduire des changements juridiques et réglementaires propres à encourager le commerce et l'investissement. Les privatisations s'accéléraient en Égypte et en Jordanie et seraient introduites au Liban en 2001.

19. On s'attend à ce que le PIB réel de la région s'accroisse de 3,4 % en 2001, dépassant ainsi le taux de croissance démographique de 2,5 % pour la deuxième année consécutive. Bien que cette augmentation soit inférieure à celle enregistrée en 2001, elle demeurerait supérieure à celle atteinte en 1999 et 1998.

20. Les conditions sur le marché du travail pour les ressortissants du CCG continueront à s'améliorer nettement en 2001. Des dépenses publiques plus élevées, l'accroissement de l'investissement étranger direct, un secteur privé plus engagé et l'application contenue de politiques de remplacement de la main-d'oeuvre étrangère par des ressortissants continueront à accroître la demande de travailleurs nationaux. On s'attend à ce que la situation sur le marché du travail des membres ayant des économies plus diversifiées s'améliore également, bien que plus modestement, étant donné le réservoir important de chômeurs et les additions annuelles importantes à la main-d'oeuvre. Une croissance économique plus forte, liée à des politiques visant à combattre le chômage, comme celles adoptées en Égypte et en République arabe syrienne, contribueront à améliorer la situation sur le marché du travail. La Jordanie continuera à bénéficier du succès de ses zones industrielles qualifiées et de la transformation d'Aqaba en zone franche. Le secteur du tourisme fournira une bonne part des nouvelles possibilités d'emploi pour la quasi-totalité des membres ayant des économies plus diversifiées.

21. On s'attend à ce que l'inflation continue à être maîtrisée en 2001, comme les gouvernements maintiendront des politiques monétaires et fiscales prudentes. Cependant, la croissance économique ajoutée à la

hausse des prix à l'importation fera monter les taux de l'inflation dans les pays du CCG. Pourtant, les taux d'inflation de ces pays resteront parmi les plus faibles du monde. Pour la plupart des membres de la CESAO ayant des économies plus diversifiées, on pense que la relation sera généralement contenue, se situant autour de 3 % ou moins.

II. Faits nouveaux survenus dans les secteurs monétaire, budgétaire et financier

22. En 2000, les politiques monétaires des pays membres de la CESAO ont continué d'être principalement axées sur le maintien de la stabilité des taux de change, contribuant à assurer des taux d'inflation relativement faibles et stables et à maintenir la confiance du secteur privé.

23. Les réformes du secteur financier mises en oeuvre dans la plupart des pays membres de la CESAO au cours de l'année 2000 ont renforcé l'efficacité des politiques monétaires. Ces réformes, lancées au début des années 90, visaient à améliorer les mécanismes de mobilisation et d'allocation des ressources financières destinées au développement et à renforcer le système de contrôle monétaire. À cette fin, le marché a joué un rôle accru dans la détermination des taux d'intérêt et l'attribution de crédits, en particulier en Égypte, en Jordanie, au Oman et au Yémen. Des progrès notables ont été réalisés dans la libéralisation de la structure des taux d'intérêt de ces pays. En un premier temps, l'accent a été mis sur le taux de rémunération des dépôts ainsi que sur la réduction du champ des taux préférentiels, en particulier pour le secteur public, en Égypte et en Jordanie.

24. L'éventail des placements offerts aux épargnants nationaux a été élargi, en particulier en Jordanie et au Liban et dans la plupart des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), notamment au Koweït et en Arabie saoudite, par le biais de l'introduction de nouveaux instruments financiers dont les taux sont déterminés par le marché. Ces instruments comprenaient divers certificats de dépôts, des titres et bons du Trésor négociables, des effets de commerce et d'autres instruments dérivés. La plupart des pays membres de la Commission, notamment la Jordanie, le Liban et l'Oman ont également réussi à renforcer considérablement leur système financier, notamment en augmentant

le capital libéré de leurs institutions financières et en mettant en place une réglementation et une supervision prudentes.

25. Au cours de l'année 2000, la plupart des pays membres de la CESAO ont redoublé d'efforts pour améliorer les mécanismes de contrôle monétaire, notamment dans le contexte de la libéralisation financière et privilégié l'abandon des restrictions quantitatives du crédit au profit des mécanismes de contrôle indirect tels que la réescompte qui, dans la plupart des pays membres de la CESAO, prend désormais mieux en compte les conditions du marché. Pour la gestion de leurs liquidités, la Jordanie, le Koweït et l'Oman utilisent maintenant plus souvent la vente et le rachat de titres de la Banque centrale et de bons du Trésor.

26. Dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, dont les monnaies sont en fait rattachées au dollar des États-Unis, les taux d'intérêt ont dû suivre étroitement l'évolution des taux d'intérêt des instruments en dollars. En 2000, les taux d'intérêt de ces pays ont donc augmenté parallèlement à ceux des États-Unis. La stabilité des taux de change et de l'environnement monétaire, et notamment l'élimination des pressions inflationnistes ainsi que les initiatives visant à privatiser certaines entreprises publiques, ont contribué à l'instauration d'un climat favorable qui a encouragé le rapatriement dans ces pays de ressources financières placées à l'étranger.

27. Les politiques visant à soutenir les monnaies nationales des pays membres de la CESAO pour maintenir leur ancrage au dollar des États-Unis, ou, en d'autres termes, à maintenir un taux de change généralement stable vis-à-vis du dollar des États-Unis, pourraient avoir certains effets négatifs pour ces pays. En effet, dans un tel régime, il est nécessaire d'agir sur les taux d'intérêt ou le taux de change pour maintenir le taux de change de la monnaie nationale à l'intérieur d'une fourchette fixe ou mobile. Escomptant le maintien de cette fourchette, les banques des pays membres de la CESAO pourraient alors emprunter des dollars, ou utiliser les dépôts en dollars de leurs clients pour acheter des obligations d'État ou des bons du Trésor libellés dans leur monnaie nationale et portant un taux d'intérêt élevé. Une dévaluation de la monnaie entraînerait alors des pertes en dollars considérables pour les banques, et obligerait la Banque centrale à intervenir, en tirant sur ses réserves internationales, pour atténuer les problèmes auxquels se trouvent confrontées les banques. Cette situation s'est produite en Égypte au

cours de l'année 2000, où la Banque centrale d'Égypte a été contrainte d'intervenir sur le marché des changes afin d'aider les banques à compenser leurs pertes en dollars et à répondre à la demande de devises émanant du public.

28. La diminution des liquidités du marché résultant notamment du ralentissement de la croissance de la masse monétaire enregistré dans la plupart des pays membres de la CESAO au cours du premier semestre 2000 s'est accompagnée d'un ralentissement similaire du taux de croissance du crédit et des liquidités bancaires. Outre les modifications dans la composition des dépenses publiques, les autres facteurs qui ont contribué au ralentissement de la croissance de la masse monétaire ont été la limitation des crédits bancaires, imposée par des mesures réglementaires – telles que des modifications des taux d'intérêt, des ratios de réserves ou de liquidités et des plafonds du crédit – la vente de titres et de bons du Trésor et l'augmentation des sorties de liquidités sous forme de transferts au titre de transactions extérieures, pour des opérations courantes ou des opérations en capital.

29. La Jordanie, le Koweït et les Émirats arabes unis ont adopté un éventail de mesures visant à réguler les liquidités et à améliorer la gestion monétaire. Ces mesures comportaient notamment l'introduction d'un système établissant divers coefficients de trésorerie relatifs aux dépôts bancaires et aux comptes courants ainsi que des ratios applicables aux dépôts à terme et d'épargne versés par les banques dans les comptes courants qu'elles détiennent à la Banque centrale, ou dans leurs comptes courants auprès d'autres banques nationales. Au Liban, au Oman et en Arabie saoudite, ces mesures comprenaient également des accords de SWAP de monnaies avec d'autres banques nationales, qui impliquaient la vente et l'achat de devises afin de minimiser le risque de fluctuations de la valeur de la monnaie nationale par rapport à celle du dollar des États-Unis.

30. Les politiques monétaires qui viennent d'être décrites ont continué d'être appliquées au cours du deuxième trimestre 2000, après l'augmentation relative des liquidités du marché qui a accompagné l'essor des recettes pétrolières dans les pays du Conseil de coopération du Golfe et ses retombées dans les autres pays membres de la CESAO. Les Banques centrales de Jordanie et d'Oman ont encouragé le secteur bancaire à offrir au public un éventail d'instruments d'épargne concurrentiels assortis d'incitations financières. Dans d'autres pays, tels que le Liban, le Qatar et l'Arabie

saoudite, la Banque centrale a renforcé la surveillance des opérations sur le marché monétaire et sur le marché financier. Bahreïn, la Jordanie et le Koweït ont procédé à des études approfondies sur les politiques de crédit des banques, la qualité des actifs, la qualité de la gestion financière, le système d'évaluation du crédit, le respect des règles et réglementations de la Banque centrale et d'autres questions relatives à l'insolvabilité, et à l'ensemble de la performance du secteur bancaire.

31. Dans les pays membres de la CESAO, tels que la Jordanie, le Koweït et l'Arabie saoudite, dont l'agrégat monétaire étroit (M_1) a progressé, cette croissance s'explique en partie par l'expansion des crédits bancaires aux secteurs public et privé et en partie par l'amélioration de la position extérieure nette, provenant, pour la Jordanie, de l'aide et des dons extérieures et, pour le Koweït et l'Arabie saoudite, du gonflement des réserves en devises dû à l'augmentation des recettes pétrolières.

32. À la suite des mesures prises en matière de libéralisation des changes, le montant des dépôts à terme et des comptes d'épargne a sensiblement augmenté en Égypte et en Jordanie. Toutefois, dans ces deux pays, l'agrégat monétaire M_1 reste principalement fonction des dépenses budgétaires.

33. Au cours du second semestre 2000, la forte poussée des prix et de la production de pétrole a permis à la plupart des pays membres du Conseil de coopération du Golfe de financer les déficits budgétaires attendus pour l'année budgétaire 2000. Plusieurs de ces pays, en particulier le Koweït et l'Oman, avaient fondé leurs projections budgétaires pour 2000 sur des hypothèses de prix du pétrole basses et ont donc bénéficié de recettes pétrolières et budgétaires sensiblement plus élevées que prévu. Cette augmentation considérable a permis aux pays du CCG non seulement d'accroître leurs dépenses d'investissement, mais aussi de réduire ou d'éliminer complètement leurs déficits budgétaires respectifs.

34. Selon les projections, les dépenses budgétaires totales des pays membres du Conseil de coopération du Golfe devraient atteindre environ 95 milliards de dollars des États-Unis au cours de l'année budgétaire 2000, soit une augmentation de 6,5 % par rapport à l'année 1999 (89 milliards de dollars), alors que le montant total des recettes devrait augmenter d'environ 5 milliards de dollars, passant de 73 milliards de dollars en 1999 à 78 milliards de dollars en 2000, ce qui

laisserait un déficit budgétaire cumulé d'environ 17 milliards de dollars. Au cours des dernières années, le ratio déficit budgétaire/PIB de ce groupe de pays membres de la CESAO tendait à la baisse. Cependant, si l'on en croit les chiffres préliminaires relatifs aux excédents budgétaires résultant de l'augmentation des recettes pétrolières au cours du second semestre, ce ratio devrait, pour l'année budgétaire 2000, se transformer en un ratio excédent budgétaire/PIB.

35. En 2000, la plupart des pays du Conseil de coopération du Golfe ont institutionnalisé les mesures de réduction des coûts introduites en 1999 en ce qui concerne les dépenses liées aux projets tandis que les dépenses courantes, en particulier les dépenses relatives aux traitements et salaires, à la défense et à la sécurité, restaient inchangées. De ce fait, l'on estime que le ratio agrégé dépenses d'investissement/PIB de ces pays est tombé de 7 % en moyenne en 1999 à environ 4 % en 2000, tandis que le ratio agrégé dépenses courantes/PIB aurait augmenté, passant d'environ 35 % en 1999 à environ 39 % en 2000.

36. Les pays du Conseil de coopération du Golfe ont pris conscience de la nécessité d'instaurer une plus grande rigueur budgétaire afin de réduire leur dépendance à l'égard de recettes pétrolières instables, recettes qui par le passé ont représenté en moyenne environ 80 % des recettes budgétaires totales. En 2000, les gouvernements d'un certain nombre de ces pays, en particulier le Koweït, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, ont pris la décision d'augmenter les prix et les tarifs des services collectifs. Cette décision indique non seulement leur volonté de donner un rôle plus important aux recettes budgétaires intérieures dans le financement des dépenses budgétaires, mais s'inscrit aussi dans le cadre d'une politique budgétaire à long terme visant à établir une base de revenus nationale plus diversifiée. Des mesures ont été prises pour mettre fin à l'augmentation de la dette intérieure, assurer la stabilité macroéconomique et maintenir la confiance dans le système financier national.

37. Toutefois, les pays du Conseil de coopération du Golfe ne semblent pas attendre que cette augmentation des prix et des tarifs des services collectifs contribue sensiblement aux recettes budgétaires. Ces recettes s'inscrivent plutôt dans l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics de ces pays pour éliminer les gaspillages et rationaliser la consommation, en particulier celle d'électricité, d'eau et d'essence, et pour

éliminer les subventions au titre de ces postes et d'autres postes du budget.

38. Pour l'année budgétaire 2000, les budgets de la plupart des pays membres de la CESAO dotés d'économies plus diversifiées continuent d'être déflationnistes, le niveau des dépenses augmentant à un taux inférieur à celui de l'inflation, ce qui aboutit à une diminution des dépenses en termes réels. Ce groupe de pays membres de la CESAO a continué en 2000 de rechercher de nouveaux moyens de réduire ces déficits budgétaires, soit par une augmentation des recettes intérieures grâce à des réformes visant à mobiliser des revenus, soit par une réduction des dépenses obtenue par la diminution des subventions ou des remboursements au titre du service de la dette. De ce fait, les recettes intérieures de l'Égypte, de la Jordanie et de la République arabe syrienne couvrent presque totalement leurs dépenses budgétaires courantes. Il semble que les emprunts intérieurs et extérieurs de ces pays ainsi que l'aide et les dons extérieurs qu'ils reçoivent soient affectés exclusivement au financement des dépenses d'investissement.

39. Les pays membres de la CESAO à économie plus diversifiée ont eu de plus en plus recours à des instruments de mobilisation de ressources intérieures, comme l'amélioration des méthodes de recouvrement des impôts, l'introduction de nouvelles taxes et l'augmentation des taux d'imposition en vigueur, tout en utilisant plus fréquemment des instruments financiers comme les titres et bons du Trésor. Ces mesures devraient continuer d'être appliquées à l'avenir dans la mesure où les pouvoirs publics chercheront à compenser la diminution des recettes douanières provenant des droits de douane prélevés sur des produits importés qui résultera de la mise en oeuvre des politiques de l'Organisation mondiale du commerce.

40. Les réformes budgétaires entreprises au cours des dernières années par les pays membres de la Commission à économies plus diversifiées ont eu pour objet d'éliminer les déséquilibres des finances publiques, d'appliquer le principe de la rareté relative des ressources, et de progresser vers une situation économique dans laquelle les entreprises du secteur public deviendraient efficaces et, par là même, commercialement viables. Dans la plupart de ces pays, les plans de réforme budgétaire s'attachent en priorité à réduire les subventions indirectes, notamment en introduisant des régimes fiscaux efficaces, en rationalisant la fonction

publique, en renforçant les capacités de gestion budgétaire et en améliorant la transparence des dépenses.

41. Malgré la hausse des cours du pétrole, la plupart des marchés boursiers de la région de la CESAO ont eu des résultats peu satisfaisants à l'exception de la bourse de l'Arabie saoudite qui a terminé l'année en hausse. La bourse égyptienne a enregistré les plus mauvais résultats avec une baisse proche de 40 %, suivie par la bourse d'Amman, en baisse d'environ 20 %.

42. Les gouvernements de la plupart des pays membres de la Commission semblent avoir continué à contrôler strictement les dépenses budgétaires, réduisant ainsi l'impact positif qu'aurait pu avoir le renchérissement des prix du pétrole sur les activités du secteur privé. De ce fait, la confiance manifestée par les milieux d'affaires aux marchés boursiers de ces pays est restée mitigée. Le récent soulèvement palestinien (Intifada) et l'escalade des tensions régionales au cours du second semestre 2000 ont jeté une ombre sur les activités boursières de la région de la CESAO. Par ailleurs, le manque de transparence, l'insuffisance des informations, l'absence de nouvelles introductions en bourse de sociétés à forte capitalisation et les lenteurs du processus de privatisation sont autant de facteurs qui ont contribué aux mauvais résultats des bourses de la plupart des pays de la région.

43. La réforme du système monétaire des pays membres de la CESAO devrait se poursuivre en 2001 et au cours des quelques années suivantes. Si les gouvernements des pays membres du Conseil de coopération du Golfe ne réduisent pas les dépenses prévues en 2001, conformément aux projections relatives à la réduction de leurs recettes pétrolières respectives, les déficits budgétaires auront tendance à se creuser de nouveau.

44. Les perspectives des marchés boursiers de la région de la CESAO sont mitigées et devraient rester incertaines au cours du premier semestre 2001, tandis qu'il y a de bonnes chances qu'une reprise s'amorce au second semestre. Plusieurs facteurs auront sans doute une incidence sur ces perspectives. Tout d'abord, la baisse des taux d'intérêt décidée par le Système fédéral de réserve des États-Unis au début de l'année 2001 laisse présager une baisse des taux d'intérêt dans ce pays en 2001. Dans la mesure où les monnaies des pays membres de la CESAO sont directement ou indirectement ancrées sur le dollar des États-Unis, les taux d'intérêt pratiqués sur leurs marchés intérieurs devraient également tendre à la baisse. Dans le passé, on

a toujours observé dans les pays de la région une corrélation positive entre la diminution des taux d'intérêt et l'augmentation de la capitalisation boursière. Deuxièmement, la résolution des problèmes que connaissent actuellement les territoires palestiniens et l'amorce d'un retour à la paix, si elles devaient se produire en 2001, auraient, au moment où elles se produiraient, un impact positif sur les bourses de la région, en particulier en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et en Jordanie. Troisièmement, l'engagement résolu des pays membres de la Commission de poursuivre la mise en oeuvre de mesures de réformes économiques telles que l'ouverture des pays du Conseil de coopération du Golfe aux investisseurs étrangers et l'accélération des privatisations, par exemple en Égypte, en Jordanie et au Liban, aurait pour effet d'améliorer la confiance des investisseurs et d'attirer des ressources financières, tant intérieures qu'extérieures, qui viendraient s'investir dans les marchés boursiers de la région. En revanche, la baisse des prix et des recettes du pétrole qui est projetée aurait un effet négatif sur les marchés boursiers des pays du Conseil de coopération du Golfe.

III. Le secteur extérieur

45. En 2000, la région de la CESAO a vu deux importantes évolutions se produire sur le front des échanges extérieurs : une augmentation continue des cours du pétrole et une progression perceptible du processus de mondialisation. Les cours du pétrole ont fortement augmenté en 2000, atteignant des niveaux jamais atteints depuis 1990. Cela a eu des répercussions positives sur la situation financière des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ainsi que sur celle de plusieurs pays de la région où l'économie est plus diversifiée. Par rapport à 1996, la forte augmentation des cours du pétrole n'a pas dissuadé les gouvernements des pays du CCG d'appliquer des réformes économiques et des politiques de diversification. Les gouvernements se sont efforcés de combler les importants déficits de balance des paiements résultant de la forte détérioration des cours du pétrole constatée en 1998. De plus, l'augmentation des recettes pétrolières et celle des dépenses publiques, allant de pair avec un climat favorable à l'investissement, ont conduit à une notable augmentation de la participation du secteur privé à l'économie des pays du CCG. Les bienfaits de l'augmentation des cours du pétrole se sont propagés à des pays à économie plus diversifiée sous forme de

transferts de salaires des travailleurs, de recettes touristiques et d'investissements.

46. Les politiques de réforme économique et de libéralisation ont été suivies par les gouvernements de la plupart des pays membres de la CESAO pour ne pas prendre de retard par rapport au processus de mondialisation. Il y a eu notamment des politiques destinées à accroître la participation du secteur privé à l'économie et à attirer l'investissement direct étranger. En outre, plusieurs pays membres de la CESAO ont pris des mesures pour accélérer leur accession à l'Organisation mondiale du commerce et au Partenariat Europe-Méditerranée : l'Oman est ainsi devenu le septième État membre de la CESAO à accéder à l'Organisation mondiale du commerce; l'Arabie saoudite a profondément modifié sa législation relative aux investissements étrangers pour pouvoir aussi y entrer; le Liban et le Yémen modifient leur droit commercial et prennent les mesures législatives voulues pour faire de même; l'Égypte a signé l'Accord Europe-Méditerranée; et le Liban et la République arabe syrienne négocient activement avec l'Union européenne. Dans la région, l'Association panarabe de libre-échange a été consolidée, et les obstacles tarifaires et non tarifaires avaient, au début de 2001, été réduits de 40 %. L'année 2000 a également vu la conclusion de nombreux accords bilatéraux de libre-échange entre pays membres de la CESAO.

47. La performance commerciale d'ensemble, en 2000, s'explique à nouveau par les bons résultats des exportations pétrolières de la région. Les exportations des pays du Golfe auraient augmenté de 56 % en valeur. Dans le groupe des pays à économie plus diversifiée, les pays exportateurs de pétrole ont également enregistré une forte croissance de leurs exportations grâce à la hausse des cours du pétrole – 39 % pour l'Égypte, 22 % pour la République arabe syrienne et 72 % pour le Yémen. D'autres pays à économie plus diversifiée, cependant, ont connu une progression médiocre de leurs exportations – 7 % en Jordanie et pas plus de 3 % au Liban. Les perspectives d'exportation devraient s'améliorer grâce à l'augmentation de la demande de produits jordaniens et libanais dans les pays du golfe Persique suite à l'augmentation des cours du pétrole.

48. L'augmentation des cours du pétrole et des recettes pétrolières a stimulé la croissance économique et la hausse des importations de la région de la CESAO en 2000, car l'augmentation des cours du pétrole exerce

sur l'économie un effet décalé dans le temps. Après une diminution des importations en 1999, en raison surtout de la baisse des cours du pétrole en 1998 et de la faible croissance économique, les importations totales de la région de la CESAO (Iraq et Cisjordanie et bande de Gaza exclus) ont augmenté de 11 % en 2000. Les pays du CCG ont vu leurs importations augmenter de 12 % entre 1999 et 2000, mais ces taux ont été moins élevés dans les Émirats arabes unis et dans l'Oman que dans les autres pays du CCG en raison de la moindre dépendance de ces pays à l'égard des recettes pétrolières. Les importations des pays à économie plus diversifiée ont augmenté de 9 % environ entre 1999 et 2000. Les importations du Liban, cependant, n'ont pratiquement pas augmenté en 2000, en raison de la stagnation de l'économie de ce pays. Du fait de la médiocre performance de l'économie et des importations, le nouveau Gouvernement libanais, en novembre 2000, a adopté d'importantes réformes des politiques en matière d'importation – en réduisant notablement, de 16 à 6 % seulement, le niveau moyen des droits de douane. Une modification de cette politique a également été perceptible en République arabe syrienne à la fin de 2000.

49. La répartition géographique des exportations, en 2000, est restée à peu près semblable à celle de 1999. La part des exportations totales allant à des pays en développement est relativement élevée, en particulier dans les pays à économie plus diversifiée. Les pays exportateurs de pétrole, par contre, tendent à exporter leur pétrole vers des pays industriels, notamment le Japon et d'autres pays d'Asie. Les pays à économie plus diversifiée ont diversifié aussi la destination géographique de leurs exportations. Bien qu'une part importante de celles-ci aille à des pays du Moyen-Orient et de l'Europe, ces pays s'implantent dans de nouveaux marchés, en Asie, en Europe de l'Est et même en Afrique. Leur présence est cependant très faible dans les pays de l'hémisphère occidental.

50. Sur les deux premiers trimestres de 2000, par rapport aux deux premiers trimestres de 1999, les exportations intrarégionales auraient augmenté de 2 %. Parmi les pays du CCG, la part des exportations intrarégionales dans le total des exportations a été la plus élevée à Bahreïn (34 %), en raison de la plus grande diversification de ses exportations. D'autres pays du CCG qui ont pu diversifier leurs exportations et ne pas vendre seulement du pétrole, exportent notablement vers d'autres pays de la région – 15 % dans le cas de

l'Oman et 9 % dans celui des Émirats arabes unis. Ces deux pays ont vu leurs exportations vers d'autres pays de la région augmenter fortement, de 16 % et 17 % respectivement. De plus, ils représentent une part importante des exportations intra-CESAO – près de 30 % des exportations à l'intérieur de la CESAO sont le fait des Émirats arabes unis et 16 % de l'Oman aux deux premiers trimestres de 2000.

51. Les exportations vers d'autres pays de la région représentent durant les deux premiers trimestres de 2000, 40 % et 30 % des exportations du Liban et de la Jordanie, pays qui ont une économie plus diversifiée. Parmi ces pays, le Liban est celui où les exportations vers d'autres pays de la région ont le plus fortement augmenté, soit de 13 %. Cela s'explique par l'aptitude du Liban à s'implanter dans ces marchés, mais reflète aussi le fait qu'il n'est pas compétitif sur d'autres marchés. En revanche, parmi les pays à économie diversifiée, l'Égypte est celui qui exporte le plus vers les autres pays de la région – 459 millions de dollars, soit plus du double du pays qui vient au deuxième rang à cet égard – et assure la plus forte contribution aux exportations intérieures à la CESAO.

52. L'investissement direct étranger a augmenté en 2000, en partie grâce à l'augmentation des recettes pétrolières mais aussi par l'effet de réformes structurelles. En 1999, l'Arabie saoudite a été le pays membre de la CESAO qui a attiré les plus importants investissements directs étrangers, soit 4,8 milliards de dollars, contre 4,3 milliards de dollars en 1998 et 3 milliards de dollars en 1997. L'Arabie saoudite continue à représenter la part du lion dans l'investissement direct étranger dans la région de la CESAO, puisqu'elle en attire les deux tiers. Vient ensuite l'Égypte, qui en 1999, aurait reçu pour 1 milliard 50 millions de dollars d'investissements directs étrangers, soit une augmentation de près de 40 % par rapport à l'année précédente. Bahreïn et les Émirats arabes unis figurent également parmi les pays membres de la CESAO qui ont vu une forte augmentation des entrées d'investissements directs étrangers. Bahreïn s'est efforcé d'améliorer le climat des affaires pour les investissements étrangers; ce pays dispose aussi d'un système juridique crédible qui permet aux entreprises étrangères de résoudre de façon satisfaisante d'éventuels litiges. Les Émirats arabes unis, en particulier Doubaï, ont continué à s'efforcer d'attirer les investissements directs étrangers et ont pris d'importantes mesures pour devenir un centre régional pour les activités informatiques, le

30 octobre 2000, Doubaï a ouvert l'Internet City de Doubaï (DIC). La Jordanie et l'Oman, en revanche, ont vu une nette diminution des entrées d'investissements directs étrangers. Au Oman, cela s'explique par l'achèvement, en 1998, de la première phase du port de conteneurs de Salalah, qui est en partie entre les mains d'intérêts étrangers, tandis qu'en Jordanie cette baisse s'explique par la dégradation de la situation sur le plan de la sécurité en Cisjordanie et à Gaza. Néanmoins, la Jordanie continue à attirer d'importants investissements étrangers dans le secteur informatique, où elle compte un grand nombre de travailleurs qualifiés.

53. La réforme des politiques des investissements étrangers s'est accélérée en 2000, en partie pour attirer ces investissements mais aussi en partie sous l'effet des règles de l'Organisation mondiale du commerce. Une modification fondamentale de l'attitude à l'égard du secteur privé et de l'investissement direct étranger dans le développement s'est fait jour dans plusieurs pays exportateurs de pétrole de la région de la CESAO. L'Arabie saoudite a créé l'Office général des investissements et a introduit, en avril 2000, une nouvelle loi relative à l'investissement étranger qui a pour but d'améliorer le climat des investissements et de les attirer. La nouvelle législation a levé certaines restrictions, notamment l'interdiction, pour des étrangers, de posséder des biens fonciers en Arabie saoudite, l'obligation d'avoir toujours un introducteur saoudien qui est le garant de l'investisseur étranger, et la levée de la limite de 49 % sur les prises de participation étrangère dans les entreprises en Arabie saoudite. La nouvelle législation prévoit des incitations à l'investissement à long terme, notamment par réduction du taux maximal d'imposition des bénéfices réalisés par les entreprises étrangères, qui est ramené de 45 à 30 %, comme pour les entreprises nationales. En outre, la nouvelle législation simplifie et facilite les formalités d'obtention de licences et d'autorisations diverses.

54. Les variations de la balance des paiements des pays de la région sont dans une large mesure expliquées par les fluctuations des cours du pétrole, qui affectent non seulement les pays exportateurs de pétrole mais aussi ceux dont l'économie est plus diversifiée. Les pays du Conseil de coopération du Golfe se sont cette année efforcés de combler les importants déficits des paiements qu'ils ont connus l'an dernier par suite de la détérioration des cours du pétrole en 1998.

55. Le compte des opérations courantes s'est amélioré en 1999 dans tous les pays de la CESAO pour les-

quels on dispose de données, mais il demeure déficitaire dans la plupart de ces pays. Cette amélioration s'explique en grande partie par la forte hausse des exportations pétrolières. En 1999, la balance des opérations courantes de l'Arabie saoudite, rapportée au PIB, a enregistré un déficit inférieur à 2 %. Le Koweït et la Jordanie ont des comptes excédentaires, tandis que Bahreïn a enregistré le déficit le plus fort, soit 6 % du PIB. En Égypte, l'augmentation des recettes touristiques, des transferts de salaire des travailleurs émigrés, et des recettes d'exportation expliquent en grande partie la réduction du déficit des opérations courantes entre 1998 et 1999.

56. L'endettement extérieur diminue dans tous les pays membres de la CESAO, sauf le Liban. Les pays du CCG ont utilisé leurs recettes pétrolières en augmentation pour alléger leur endettement extérieur. Les pays les plus endettés de la région restent la Jordanie, le Qatar et la République arabe syrienne. L'endettement extérieur du Qatar augmente surtout en raison des frais financiers importants qu'implique la mise en exploitation du gisement nord - l'endettement extérieur est passé de 17 % du PIB à la fin de 1992 à 87 % du PIB à la fin de 2000. L'endettement du Liban a continué à augmenter du fait du fort déficit budgétaire, la dette publique nette représentant environ 150 % du PIB en 2000.

57. L'engagement des pays membres de la CESAO en faveur de la mondialisation et l'Organisation mondiale du commerce s'affirme de plus en plus, et les pays membres ont pris à cette fin plusieurs mesures concrètes. La Jordanie est entrée à l'Organisation mondiale du commerce en décembre 1999, suivie cette année par l'Oman. L'Oman est entré à l'Organisation mondiale du commerce le 9 novembre 2000 après plus de quatre ans de négociations préparatoires, et il en devient ainsi le cent trente-neuvième membre. À cette fin, il a dû modifier ses politiques, notamment supprimer les droits d'importation sur les marchandises entrant dans son territoire par voie maritime, aérienne ou terrestre, relever la limite des prises de participation d'intérêts étrangers dans ses entreprises de 49 à 70 % et autoriser les prises de participation de 100 % dans certains services financiers tels que les services bancaires, les assurances et les services de courtage à compter de 2003. L'Oman passera par une période de transition pendant la première année faisant suite à son entrée à l'OMC, de façon à démontrer qu'il respecte les conditions générales imposées par cette organisation.

58. En 2000, plusieurs États arabes ont conclu entre eux des accords bilatéraux de libre-échange. Ces accords, qui sont conformes aux règles de l'Association panarabe de libre-échange, sont certainement profitables; cependant, ils ne sont pas toujours compatibles les uns avec les autres. Non seulement des accords bilatéraux de libre-échange ont été conclus entre États arabes, mais la Jordanie a réussi à conclure avec les États-Unis d'Amérique un accord de libre-échange; cela s'est fait plus rapidement que prévu et le Congrès américain devrait l'approuver au milieu de 2001. Cet accord est seulement le quatrième de son espèce signé par les États-Unis, après des accords similaires avec le Canada, Israël et le Mexique. L'accord élimine tous les droits de douane sur les marchandises industrielles et agricoles, et ouvre le marché des services jordaniens aux entreprises américaines. Cet accord de libre-échange entre la Jordanie et les États-Unis s'ajoute à l'accord sur les produits industriels signé il y a plusieurs années.

59. Comme on l'a vu plus haut, la performance commerciale des pays membres de la CESAO est dominée par le cours du pétrole; mais certains pays s'efforcent de diversifier leurs exportations, notamment en accroissant leur contenu technologique, et de mieux s'intégrer à l'économie mondiale. Néanmoins, il demeure important que les pays membres de la CESAO, poursuivent leur effort à cet égard.

60. Il est impératif, dans la région de la CESAO, d'améliorer la compétitivité des exportations et de les diversifier. Pour tous les États membres de la CESAO, cela signifie améliorer le contenu technologique des exportations, relever la compétence professionnelle de la main-d'oeuvre et accroître la productivité, mais cela est surtout vrai pour les pays qui manquent de main-d'oeuvre (par exemple les pays du CCG). Ces pays où la main-d'oeuvre est rare pourraient trouver un créneau dans des productions où les exportations mondiales augmentent rapidement comme l'électronique. En revanche, les pays qui ont beaucoup de main-d'oeuvre peu qualifiée (par exemple l'Égypte, la République arabe syrienne et le Yémen) et où la main-d'oeuvre est peu coûteuse mais à faible productivité, devraient accroître cette productivité pour devenir compétitifs sur le marché international. Cela est tout particulièrement important dans le secteur des textiles, par exemple, car ces pays, qui sont fortement dépendants à l'égard de leurs exportations de textiles, risquent de perdre des marchés d'exportation qui, jusqu'à présent, se trou-

vaient protégés par l'Arrangement multifibres, dont le démantèlement complet est prévu durant la présente décennie.

61. Pour améliorer la compétitivité des exportations et les diversifier, plusieurs politiques doivent être suivies. D'abord, les gouvernements doivent prendre des mesures pour attirer les investissements directs étrangers dans les secteurs travaillant à l'exportation, afin d'accroître les transferts de technologie, dont les pays membres de la CESAO ont particulièrement besoin. Le partenariat euroméditerranéen en offre la possibilité, étant donné ses dispositions portant expressément sur le transfert de technologie. Deuxièmement, les barrières commerciales entre pays doivent être très nettement abaissées, afin d'encourager un approfondissement, dans des conditions de moindre vulnérabilité, de l'intégration commerciale au reste du monde. L'Organisation mondiale du commerce offre un cadre bien établi désormais pour la libéralisation des échanges, rendant un tel programme entièrement crédible. Les pays membres de la CESAO qui ne sont pas encore membres de l'Organisation mondiale du commerce devraient s'efforcer d'y entrer (c'est le cas par exemple du Liban, de l'Arabie saoudite, de la République arabe syrienne et du Yémen). Troisièmement, des arrangements de coordination régionale actuellement négociés ou mis en oeuvre (comme le partenariat euroméditerranéen et l'Association panarabe de libre-échange) doivent être guidés par un authentique processus d'intégration économique, pour que leur potentiel s'épanouisse pleinement. Enfin, les gouvernements doivent continuer à investir dans l'enseignement, notamment l'enseignement secondaire, et améliorer les compétences de la main-d'oeuvre pour relever la productivité, de façon que les marchandises produites localement soient compétitives sur le marché intérieur et les marchés internationaux.

IV. Évolution du secteur des transports

62. L'un des principaux volets de la coopération et de l'intégration régionales est la facilitation des transports et du commerce entre les États membres de la CESAO. En 1999, ces pays ne destinaient que 5,5 % de leurs exportations totales à la région d'où provenaient 9,3 % de leurs importations totales. Parmi les principales causes de cette faiblesse des échanges figurent la complexité des procédures aux frontières, des formalités et des tarifs entre les pays. La facilitation des transports

et du commerce international fait appel à une stratégie multiforme qui s'appuie sur la modernisation des infrastructures et la mise en oeuvre d'un système de transport intégré.

63. La longueur totale du réseau routier de la région de la CESAO (exception faite de l'Iraq, du Qatar, ainsi que de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, en raison du manque de données) est d'environ 316 000 kilomètres, dont 46 % en Arabie saoudite, soit une progression moyenne de 8,5 % au cours de la période 1995-1998. Seuls cinq pays de la région, à savoir l'Égypte, la République arabe syrienne, l'Iraq, l'Arabe saoudite et la Jordanie, disposent de réseaux ferroviaires. La longueur totale des voies est d'environ 16 400 kilomètres (y compris le chemin de fer de Higazi en Jordanie). Avec ses 9 300 kilomètres, le réseau ferroviaire égyptien a assuré environ 97 % du trafic passagers de la région et 52 % du transport des marchandises. Entre 1990 et 1998, la longueur du réseau ferroviaire de la région a augmenté de 6 %. Le trafic des passagers a progressé de 33,3 % et celui des marchandises de 2,3 % seulement au cours de la même période.

64. Les ports les plus actifs de la région ont été Doubaï, Alexandrie et Djeddah, avec, respectivement 11 711, 4 851 et 4 324 entrées en 1999 et un trafic de marchandises annuel de 39 703 000, 28 056 000 et 17 895 000 tonnes. Premier port de conteneurs de la région, le port de Doubaï a enregistré un trafic de 3 060 000 unités équivalentes de conteneurs (UEC) en 2000, malgré l'émergence de ports régionaux tels que ceux de Salalah (Oman) et de Khor Fakkan (Émirats arabes unis), qui ont enregistré respectivement 1 033 000 et 1 014 000 UEC. En janvier 2000, le tonnage total de port en lourd de la flotte marchande des pays de la CESAO était de 11,67 millions, soit 2 % seulement du tonnage mondial, pour des bateaux d'une jauge brute de plus de 300 tonnes.

65. L'Égypte, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont enregistré les trafics aériens les plus importants. En 1999, l'aéroport d'Abou Dhabi a accueilli 3,8 millions de passagers, soit une hausse de 15 %, et celui de Doubaï 10 780 000, puis environ 12 millions en 2000. En Arabie saoudite, la construction de l'aéroport du Roi Fahed, situé à 50 kilomètres au nord de Dammam, a coûté 2 milliards de dollars.

66. Le transport peut faciliter considérablement la mise en oeuvre des processus du développement durable. Sur le plan des échanges internationaux, la facilitation

tation du transport international dans la région permettra d'améliorer la compétitivité des produits et des services industriels et agricoles tant recherchés dans le contexte actuel de la mondialisation. La mise en place d'un système de transport intégré, dont la première ébauche remonte à plus de 25 ans, a donc constitué une avancée importante. Plus récemment, en mai 1999, les États membres de la CESAO ont publié un communiqué dans lequel ils sont convenus de mettre en chantier les travaux de conception du Système de transport intégré du Mashreq arabe et d'approuver le réseau de transport régional. Le développement du Système intégré a suivi trois grands axes – le réseau de transport régional, le système d'information y relatif et le cadre méthodologique pour l'analyse des politiques. Les experts de la région ont évalué et approuvé les résultats enregistrés en 1999, 2000 et au début de 2001. Ils ont notamment approuvé le système d'information et le système de modélisation adoptés, et ont recommandé que les travaux se poursuivent jusqu'à ce que le modèle devienne opérationnel. Ils ont en outre souligné la nécessité d'intégrer à ce modèle des données correctes et précises et de mettre cet outil à la disposition des responsables chargés de la facilitation du transport et du commerce. Ces avancées récentes devraient renforcer sensiblement la capacité d'analyse des politiques et de formulation de plans d'action aux échelons national et régional.

67. D'un point de vue opérationnel et logistique, les processus liés au transport et au commerce transfrontières revêtent généralement une certaine complexité dans la plupart des pays en développement, pour des raisons qui ont trait aux exigences du contrôle technique et des statistiques. Ces processus comportent généralement un échange d'informations, par le biais de plusieurs documents et formulaires, entre partenaires commerciaux, autorités gouvernementales, transitaires, agents d'expédition, services des douanes, etc. Pour une transaction donnée, il faut parfois accomplir plus de 40 démarches, auprès d'un nombre aussi important de services, et obtenir au moins une vingtaine de signatures. Les économies nationales et régionales ne peuvent que se ressentir de ces anomalies. La facilitation des processus pourrait donc favoriser considérablement la coopération et l'intégration régionales. En février 2001, les experts des transports et les responsables de la région ont entériné 11 recommandations émanant d'une étude détaillée qui venait d'être réalisée sur le terrain concernant le transport et les procédures commerciales dans cinq pays membres, à savoir le Li-

ban, la Jordanie, la République arabe syrienne, les Émirats arabes unis et l'Égypte. Objet de 6 volumes, l'étude comportait aussi une analyse comparative des pays susmentionnés, ainsi que le recensement des problèmes et de leurs causes. Il ressort de ses conclusions que chaque État membre de la CESAO devrait créer une commission nationale pour la facilitation du transport et du commerce, composée de représentants de toutes les parties concernées et chargée d'étudier l'ensemble des questions qui se posent, telles que la simplification des procédures, la transparence, la mise au point de la législation, les ressources humaines, les structures institutionnelles, les accords et les conventions, le transport multimodal et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

68. D'une manière générale, le secteur des transports présente des perspectives encourageantes. Hormis le réseau ferroviaire, une bonne partie des infrastructures est en place. Toutefois, il faudra consentir des efforts importants pour améliorer ces équipements et pour harmoniser leur structure et leur fonctionnement, les normes de sécurité et d'entretien et les procédures logistiques. Au Yémen, la construction d'une autoroute de 175 kilomètres de long entre Sayhut et Nashtoun, à la frontière est avec l'Oman, est en cours d'étude; son coût est estimé à 114,3 millions de dollars. En République arabe syrienne, le plus grand projet soumis à un appel d'offres est celui de la construction de l'autoroute Lattakia-Ariha, évaluée à 250 millions de dollars. En Égypte, le pont de Qantara, qui franchit le canal de Suez et relie l'Afrique à l'Asie, est en cours de construction. Au Liban, la construction de l'Autoroute arabe se fera en plusieurs étapes. Depuis 2000, l'Arabie saoudite, qui est le premier investisseur de la région dans le domaine des chemins de fer, envisage de relier ses côtes est et ouest par une voie ferrée qui passera par Riyad et desservira aussi les zones minières du nord du pays. La République arabe syrienne envisage de consacrer 160 millions de dollars à la construction d'une voie ferrée entre Deir el-Zor et Bou Kamal, qui mènera donc à la frontière iranienne en passant par Basra. Une enveloppe de 100 millions de dollars est prévue pour la construction de la liaison Alep-Midan Ikbis, qui permettra de raccorder les réseaux ferrés syrien et turc. Le Liban envisage actuellement de construire une voie ferrée entre Tripoli (Liban) et Akkari (République arabe syrienne).

69. Doubaï devrait rester le premier port de la région, avec un trafic de plus de 3 millions d'unités équivalentes de conteneurs (UEC). Salalah (Oman) devrait continuer d'enregistrer une forte croissance qui lui permettra de réaliser 1,9 million d'UEC, tandis qu'Aden (Yémen) devrait atteindre 1,6 million d'UEC. Deux grands ports égyptiens, à savoir El-Ein El-Sokhanah et Sharq El-Tafreea, sont en cours de construction.

70. Pour l'horizon 2004, il est prévu de doubler le trafic passagers de l'aéroport d'Abou Dhabi et d'augmenter la superficie de ses zones commerciale et hors taxes respectivement de 1 700 et de 4 000 mètres carrés, moyennant un investissement de 600 millions de dollars. Le trafic annuel de l'aéroport du Roi Abdul Aziz à Djeddah devrait passer à 21 millions de passagers en 2020, moyennant un investissement qui devrait se situer entre 500 et 600 millions de dollars. En Égypte, le Gouvernement envisage de porter le nombre des aéroports de 19 à 30, pour un coût d'environ 1,2 milliard de dollars. Dans leur majorité, les nouveaux aéroports seront construits selon la formule construction-exploitation-transfert.

71. La mise en application systématique et progressive des recommandations des experts des transports de la région – notamment le développement du Système de transport intégré du Mashreq arabe, l'accord régional sur les routes internationales, la facilitation des transports et l'application des technologies de l'information et de la communication – devrait fortement stimuler le commerce et les transports internationaux dans la région.

V. Formation du capital social

72. Il ressort de la recherche et des données d'observation que les investissements destinés à la formation du capital social constituent un facteur essentiel du développement économique durable. Les responsables n'accordent cependant pas à ce volet l'attention qu'il mérite.

73. L'évolution rapide des conditions démographiques et sociales et l'économie politique de la région de la CESAO ont provoqué une remise en question de la viabilité et de l'efficacité de la gestion publique de la production, de la distribution et du suivi des services sociaux. S'il est vrai que l'État doit assumer de plus en plus un rôle de planification stratégique, on assiste aus-

si à un élargissement du champ d'intervention d'autres acteurs sociaux, tels que le secteur privé et les organisations de la société civile. Il faut donc mettre à profit les formules de partenariat les plus novatrices et les plus productives susceptibles de favoriser des modes de prestation de services qui répondent aux normes les plus élevées d'efficacité, d'équité et de viabilité. C'est sur ces principes fondamentaux que doit reposer la formation du capital social.

74. Les dépenses publiques consacrées aux systèmes d'appui social, notamment les soins aux personnes âgées et aux handicapés, sont nettement insuffisantes dans de nombreux pays de la région, l'accent étant mis sur le rôle de la famille et de la communauté, qui offrent des services à ceux de leurs membres qui sont dans le besoin, grâce aux réseaux de solidarité du capital social. Dans les pays de la CESAO, la famille occupe une place fondamentale au sein de la société. Les relations familiales imprègnent toute la vie sociale et régissent notamment les interactions entre les sphères sociale et politique. Premier champ de manifestation des réseaux de solidarité du capital social, la famille demeure une cellule importante qui assure la protection, l'éducation et les soins. Dans les zones déchirées par la guerre, telles que le Liban, la Cisjordanie et la bande Gaza, la famille a joué un rôle vital qui a consisté à atténuer les effets dommageables et notamment les traumatismes provoqués par les conflits armés. En effet, lors de ces conflits, il est souvent de coutume de se replier sur la famille pour y retrouver une protection, des soins et la sécurité; c'est également l'occasion de réactiver certaines formes de solidarité familiale qui permettent de faire face aux problèmes économiques et à ceux liés à la sécurité.

75. Au sein de la société arabe, les personnes âgées bénéficient traditionnellement d'une attention spéciale. Toutefois, l'évolution démographique qui s'est produite dans la région de la CESAO s'est traduite par une baisse du pourcentage de la population âgée de 0 à 14 ans et par une hausse de la proportion des 25 à 64 ans et des personnes âgées de plus de 65 ans, tendances qui devraient se maintenir dans le court terme. Du fait de ces mutations démographiques, la prise en charge des personnes âgées alourdit davantage encore la charge des familles, en particulier celles dont la composition est limitée. Face à cette situation, à laquelle s'ajoutent d'autres transformations sociales telles que l'industrialisation et l'accélération de la croissance urbaine, l'érosion des valeurs traditionnelles, la

hausse du coût de la vie et les problèmes de logement, les familles sont de moins en moins capables de prendre correctement en charge les personnes âgées et celles qui sont dans le besoin.

76. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont montré qu'elles étaient en mesure d'assurer la prestation de services sociaux dans la région de la CESAO. Leur nombre a considérablement augmenté, passant d'à peu près 70 000 en 1994 à environ 120 000 en 1998. Cette progression s'est accompagnée d'une expansion de leurs opérations, de leur budget et de leurs effectifs (personnel volontaire et personnel rémunéré), consacrant ainsi le renforcement du rôle de ces organisations dans le développement.

77. Cela étant, si les ONG affirment de plus en plus leur présence dans la vie publique où elles peuvent jouer un rôle actif et non pas seulement d'appoint, leur potentiel n'est pas encore pleinement exploité. Il faudrait engager des réformes institutionnelles qui favoriseraient l'instauration de partenariats viables et productifs entre les différents partenaires. Cela se vérifie en particulier dans le cas des collectivités locales qui, tout en se voyant confier désormais des responsabilités plus importantes en matière de services sociaux urbains, ne disposent guère des ressources financières, techniques et institutionnelles et de l'appui politique pour assurer efficacement ces services.

78. Dans la plupart des pays de la région, il ne semble pas qu'à court ou à moyen terme, les planificateurs et les décideurs accordent la priorité à la formation du capital social et à l'institutionnalisation du développement participatif. Pour faire du développement participatif durable une réalité, il faut assurer la stabilité politique, économique, sociale, environnementale et culturelle. C'est en assurant une bonne gestion des affaires publiques que l'on pourra promouvoir la stabilité politique et la participation populaire. En l'absence de ce préalable, la formation du capital social tardera à se matérialiser et ne sera guère peu viable.